

## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

ODONTOLOGIE PÉDIATRIQUE - DPC  
13002325024

Comment intégrer efficacement  
l'odontologie pédiatrique dans un exercice  
d'omnipratique ?



Mise à jour du document le 01/06/2026

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Optimiser la prise en charge de l'enfant au fauteuil en fonction de son âge
- Obtenir son assentiment aux soins et le consentement des parents
- Réaliser une démarche diagnostique adaptée à l'âge de l'enfant
- Mettre en place un plan de traitement personnalisé
- Mettre en place une éducation de la famille adaptée au risque carieux
- Actualiser les traitements cario-préventifs adaptés à l'âge, au comportement et au risque carieux
- Cibler tes traitements non invasifs et ultra-conservateurs adaptés. A partir de quels stades de sévérité des lésions carieuses, envisager des traitements pulpaire des dents vitales ?
- Dépister les HSPM et MIH. Y a-t-il un lien entre elles ?
- Optimiser l'interception des HSPM et MIH
- Maîtriser les différentes solutions thérapeutiques préconisées pour ces anomalies de structure amélaire

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### Inscription dans le cadre du DPC :

1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#)

2 : La référence du programme DPC est en cours de validation à l'ANDPC et vous sera communiqué prochainement par le service formation.

Vous devrez alors vous connecter sur votre espace [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et vous inscrire au programme souhaité

#### Inscription hors DPC :

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#).

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4 : Vous recevrez sous 7 jours après la formation, par email, votre attestation de présence et de règlement

### FORMATEURS

Pr Michèle MULLER-BOLLA

### PUBLIC

Être Chirurgien-Dentiste

### PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

### NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

## DURÉE

1 journée de 7 heures

## PROGRAMME

### Module 1-Prise en charge des enfants en fonction de l'âge (1h)

- Prise en charge en fonction des caractéristiques de son âge
- Quelques recettes pour améliorer l'abord d'un jeune patient réticent sans le rendre opposant aux soins

### Module 2-Quoi de neuf dans la gestion de la maladie carieuse (4h) : de la démarche diagnostique aux différentes thérapeutiques en fonction de la sévérité et de l'activité des lésions carieuses diagnostiquées, de l'âge et de la coopération de l'enfant

- Évaluation du risque carieux, Diagnostic des lésions carieuses (sévérité et activité)
- Plan de traitement adapté à l'âge, au comportement et au risque carieux
- Protocoles associés aux traitements cario-préventifs, non invasifs et ultraconservateurs
- Les limites des traitements ultraconservateurs des dents vitales

### Module 3-Ces fréquentes anomalies de structure amélaire - HSPM et MIH - du dépistage à la prise en charge thérapeutique (2h)

- Diagnostic des HSPM et MIH
- Information des enfants et parents
- Prise en charge thérapeutique des dents postérieures présentant une anomalie de structure amélaire : de l'interception précoce à l'avulsion
- Prise en charge thérapeutique des dent antérieures présentant une anomalie de structure amélaire : les limites d'une approche ultraconservatrices

## TARIF

De 360€ à 369.60€

## PRÉCISIONS SUR LE TARIF

- Tarif DPC : 369.60 €
- Tarif hors DPC : 360 €

## CALENDRIER

### En INTER :

- **22 octobre 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

### En INTRA :

Sur demande ( [formation@ufsbdd.fr](mailto:formation@ufsbdd.fr) )

## MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : [referenthandicap@ufsbdd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbdd.fr).

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

**En début de formation** : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

**En cours de formation:** le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation :** évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

## CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 100%**(satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **21 stagiaires formés** ( calcul basé sur le nombre de stagiaires formés sur les 12 derniers mois)

## FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

**DPC :** à hauteur de 346.60€\* ( \* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC )

En vous inscrivant à la session sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL :** à hauteur de 200 €/jour\*\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL [ffpl.fr](http://ffpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

**Pour les praticiens salariés > OPCO EP :** selon barème annuel, renseignements et dossier de prise en charge sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

\*\*Formation susceptible d'être prise en charge

## TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

## MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

## SPÉCIALITÉ

Odontologie pédiatrique

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat